



# APPEL DE CARTHAGE

**Nous,**

Académiciens, universitaires, chercheurs et professionnels des systèmes alimentaires, participants au Colloque international tenu à l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, sise à Carthage (Tunisie), les 3 et 4 juin 2024,

Sur le thème « **Diversité des cultures alimentaires, ressources pour un monde durable** »

En ce lieu historique, berceau de la première puissance maritime et commerciale de la Méditerranée, fondée par Elyssa, cette princesse phénicienne en l'An 814 avant J.C. terre qui a donné naissance à Hannibal, l'un des plus grands stratèges militaires de l'Histoire, et dont l'idéal semble être davantage guidé par la libération des peuples que par la conquête de nouveaux territoires, à Magon l'un des premiers et plus brillants agronomes, terre de Saint Augustin, dont l'œuvre continue d'inspirer les grands philosophes de notre temps, capitale qui fut rasée et brûlée selon les incantations de Caton « *Delenda Carthago* », mais qui est bien debout aujourd'hui, et constitue l'un des plus riches patrimoines de l'humanité et donne son nom à des dizaines de villes dans différentes régions du monde,

Préoccupés par la très grave dégradation de la santé humaine, de la faune et de la flore à l'échelle mondiale, par les menaces pesant sur la durabilité de notre planète Terre, et plus particulièrement par celles imputables aux systèmes alimentaires,

**Attachés aux principes universels inscrits dans :**

- La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 (qui énonce en son article 25 un Droit à l'alimentation stipulant que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* »),

- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, qui énonce, en son article II, la nécessité d'« *améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles* ».

- La Convention internationale sur la diversité biologique des Nations unies adoptée à Rio en 1992,

- La Conférence des parties COP 21 conclue par l'accord de Paris de 2015 sur les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que sur leur financement,

- La définition de la sécurité alimentaire et nutritionnelle soumise au Comité Mondial de la Sécurité Alimentaire en 2015,



- La définition du concept « Une seule santé » telle que proposée en 2021 par le panel d'experts de haut niveau (HLPE) des Nations unies,

Lançons cet Appel que nous déclinons sous le nom de « **APPEL DE CARTHAGE** » à tous les membres de la communauté académique et du monde de la recherche partout dans le monde.

Nous saluons le travail accompli par des institutions nationales et internationales, des organisations gouvernementales et non gouvernementales et sur la base d'initiatives individuelles en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques. Ce travail concerne les défis majeurs pour la recherche de solutions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'impact social et environnemental dans la perspective d'une transition vers une alimentation durable. Dans le prolongement de ce mouvement, nous souhaitons attirer l'attention de la communauté scientifique, de la société civile et des médias sur l'intérêt des connaissances relatives aux cultures alimentaires locales et sur le rôle décisif qu'elles peuvent jouer pour relever les défis vitaux auxquels aura à faire face l'humanité dans un avenir proche. Il s'agit de nourrir de façon durable et dans le respect de la diversité culturelle, une population mondiale en forte croissance, dans un contexte d'accélération du changement climatique, d'épuisement des ressources naturelles et d'augmentation des inégalités sociales.

De l'interaction entre l'écosphère et les sociétés humaines, avec leurs cultures, leurs conceptions du rapport à la faune et la flore, sont nés des systèmes alimentaires et culinaires. Cette diversité ethno-culinaire constitue un patrimoine au même titre que la biodiversité, qui, elle-même, est totalement intriquée avec l'ethno-diversité alimentaire. À ce titre, notre vision des systèmes alimentaires et culinaires s'inscrit totalement dans la récente définition du concept « une seule santé ».

Les savoir-faire agricoles et alimentaires, les techniques de production, les techniques culinaires, les valeurs symboliques, les qualités organoleptiques, les formes de convivialité sont autant de leviers de la protection de la biodiversité. Il convient donc de mieux connaître ces savoirs pour les protéger et les conserver, mais aussi pour les évaluer au regard de leurs effets sur la santé et sur l'environnement grâce aux connaissances scientifiques contemporaines.

Cet appel est lancé pour mobiliser la communauté internationale sur l'intérêt de prendre en compte la diversité des cultures alimentaires dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous les peuples du monde dans une perspective de durabilité.

**Son quadruple objectif est de :**

1. Mobiliser et intensifier la recherche en sciences humaines et sociales dans le domaine des cultures et des systèmes alimentaires locaux. Parce que les cultures alimentaires sont des patrimoines, résultant d'interactions, inscrites dans la durée, entre des communautés humaines et leur environnement, il nous faut mieux les connaître afin de les protéger, de les revivifier, et d'assurer leur transmission aux générations futures.

2. Conduire des évaluations inter-disciplinaires croisant biologie, santé, socio-économie, histoire et géographie. Ainsi, la nutrition, la génétique, l'épigénétique, l'étude du microbiote permettront de revisiter certaines analyses relatives à l'alimentation traditionnelle.



3. Faire émerger des problématiques de recherche-action en réseaux collaboratifs autour d'une diversité alimentaire polymorphe :

4. Permettre l'accès du grand public et des décideurs aux résultats de la recherche afin de mieux les sensibiliser :

- \* aux enjeux de la biodiversité,
- \* à la qualité nutritionnelle des aliments,
- \* à la nécessité de repenser le système alimentaire, de la production à la consommation, pour réduire la pauvreté et la dépendance, en privilégiant notamment les produits de terroir par un ancrage territorial, en conservant la dimension hédonique et sociale de la cuisine,
- \* à la modification des comportements de production et de consommation alimentaire afin de limiter le gaspillage et la pollution des milieux.

Les signataires de cet Appel s'engagent à le diffuser le plus largement possible pour obtenir l'adhésion de leurs institutions et de leurs pairs et à participer à l'élaboration, dans un délai d'un an, d'une Charte précisant les valeurs communes, les objectifs et la nature des actions pouvant être engagées dans le cadre d'une vision stratégique pour assurer une transition vers une alimentation plus responsable et durable.